

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM  
tenue le mercredi 8 mars 2023 à 10 h par Zoom**

**Présences :** Nicole Carignan  
Claude Felteau  
Winnie Frohn  
José E. Igartua  
Jean Legault  
Yvon Pépin  
Anne Rochette

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2023
3. Affaires en découlant
4. Informations
  - 4.1 Informations de la présidente
  - 4.2 Bureau de l'association
  - 4.3 Suivi des échanges avec le SAV
5. Situation financière
6. Activités culturelles et sociales
  - 6.1 Retour sur l'activité du 23 février 2023
  - 6.2 Prochaines activités
7. Bulletin
8. Préparation de l'assemblée générale
9. Divers
  - 9.1 Accueil des nouveaux membres
  - 9.2 Fête de retrouvailles

**1. Adoption de l'ordre du jour**

À la demande de Nicole Carignan et Anne Rochette, deux items sont ajoutés au point Divers : Accueil des nouveaux membres et Fête de retrouvailles.

Sur proposition de Jean Legault, appuyée par Claude Felteau, l'ordre du jour, tel que modifié en séance, est adopté à l'unanimité.

**2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2023**

Jean Legault demande de préciser au dernier paragraphe du point 7 que c'est le comité des activités culturelles et sociales qui souhaite ouvrir la conférence de René Doyon aux membres de l'APRÈS L'UQAM. José E. Igartua propose également des modifications aux points 3 et 8.

Sur proposition d'Yvon Pépin, appuyée par Jean Legault, le procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2023, tel que modifié en séance, est adopté à l'unanimité.

**3. Affaires en découlant**

Tous les items sont traités dans les points qui suivent à l'ordre du jour.

## 4. Informations

### 4.1 Informations de la présidente

Nicole Carignan mentionne qu'elle et Anne Rochette ont pu échanger avec la lauréate de la bourse 2022, Camille Guimond, lors d'une rencontre virtuelle organisée par Isabelle Sauvageau de la Fondation de l'UQAM le 9 février dernier. L'invitation à la cérémonie organisée pour les boursiers et boursières de la Faculté des sciences humaines, qui se tenait le 1<sup>er</sup> février lors d'un petit-déjeuner, était parvenue trop tard pour permettre la présence de la présidente ou de la responsable du comité d'attribution des bourses.

Un atelier collaboratif où les associations seront invitées à échanger et partager leurs contenus et leurs meilleures pratiques de communication avec leurs membres est organisé par la FRUQ pour faire suite au mini-colloque de l'automne dernier. Cet atelier se déroulera de façon virtuelle le 22 mars de 13 h 30 à 16 h. La présidente, la secrétaire et le webmestre y participeront. La directrice du Bulletin souhaiterait également y participer si son emploi du temps le permet.

### 4.3 Suivi des échanges avec le SAV

Le webmestre et la secrétaire rapportent les échanges qu'ils ont eus lors d'une troisième rencontre par Zoom, le 24 février, avec Pierre-Gilles Lavallée, chargé de projets technopédagogiques, Sébastien Labbé-Pellegrini, analyste de l'informatique, et Maxime Boisvert, technicien en production multimédia.

## 5. Situation financière

Le trésorier, Claude Felteau, présente l'état des revenus et des dépenses pour l'année en cours.

La question du versement des jetons de présence est soulevée par rapport à l'exercice financier en cours. Il est jugé préférable de verser les jetons de présence pour les réunions tenues depuis la dernière assemblée générale avant la clôture de l'exercice au 31 mars, afin de mieux refléter les dépenses encourues au cours de cet exercice. Il est également décidé de revoir à la baisse le montant des jetons pour les réunions à la suite desquelles un lunch a été commandé au traiteur aux frais de l'Association.

### **Résolution CA2022-23-010**

Attendu la résolution CA2022-23-03 adoptée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 5 octobre 2022 qui fixait le montant des jetons de présence à 30 \$ par séance lors de réunions tenues en présence;

Attendu que ces jetons ont pour but de compenser partiellement les dépenses en transport et nourriture encourues par les membres du conseil d'administration lors de réunions tenues en présence;

Attendu le recours à un service de traiteur lors de certaines séances du conseil;

Il est proposé par Winnie Frohn, appuyée par Nicole Carignan, que le montant des jetons de présence fixé à 30 \$ pour l'année 2022-2023 soit abaissé à 15 \$ lorsque le repas qui suit la réunion est défrayé par l'Association.

Adoptée à l'unanimité.

## **6. Activités culturelles et sociales**

### **6.1 Retour sur l'activité du 23 février 2023**

La visite guidée de l'exposition *Révélation : les estampes d'Albert Dumouchel dans la collection du MBAM*, le jeudi 23 février, a été un franc succès. Le groupe, qui comprenait 18 membres et une personne accompagnatrice, était guidé par la professeure Peggy Davis du Département d'histoire de l'art, co-commissaire de cette exposition, qui nous a présenté de façon fort éloquente et pédagogique l'œuvre et la carrière de ce collègue mort prématurément en 1971. La visite était suivie d'un repas au restaurant Il Cortile situé à proximité du musée.

### **6.2 Prochaines activités**

La conférence sur les proches aidants organisée par le comité Solidarité se tiendra le jeudi 16 mars à 10 h à la Salle des boiseries et par Zoom. Il a été décidé de ne pas commander de lunch après la conférence, puisque le traiteur de l'UQAM n'est plus en opération et que les coûts demandés par les services de traiteur autorisés par l'UQAM apparaissent trop élevés. Compte tenu du nombre d'inscriptions moindre en salle que par Zoom, il est possible que la décision soit prise de tenir cette activité uniquement de façon virtuelle.

Les préparatifs pour la conférence de René Doyon qui aura lieu le 26 avril vont bon train. Jean Legault a invité le recteur par intérim à venir présenter le conférencier. Malheureusement son emploi du temps ne lui permet pas d'accepter cette invitation, mais son assistante a informé la directrice de la Division des relations avec la presse et événements spéciaux, Jennifer-Jeanny Desrochers, de la tenue de la conférence. Une invitation sera envoyée par la présidente à René Laprise pour lui demander s'il serait disposé à introduire le conférencier. L'APRÈS L'UQAM a déjà lancé l'invitation pour la conférence auprès de ses membres et compte 8 inscriptions à date. L'invitation sera envoyée aux membres de l'APR-UQAM dans les prochains jours.

## **7. Bulletin**

La directrice du Bulletin passe en revue les principales rubriques du numéro d'avril 2023. La thématique retenue est la contribution de l'UQAM à la danse. L'entrevue intergénérationnelle portera sur une nouvelle professeure du Département de chimie, Zoé Joly-Lopez. Il y aura des comptes rendus de trois activités (conférence de Jacques Forest, visite au MBAM et conférence sur les proches aidants) ainsi que deux nouvelles rubriques « Y étiez-vous? » et « Y serez-vous? » qui présenteront les activités passées et à venir. Le numéro comptera également une brève présentation de la lauréate de la bourse APR-UQAM ainsi que plusieurs hommages aux collègues récemment décédés.

## **8. Préparation de l'assemblée générale**

La présidente mentionne qu'elle se chargera de réserver la salle pour la tenue de l'assemblée générale du 17 mai. Elle mentionne également qu'il serait utile de connaître les intentions des membres actuels du conseil d'administration quant au renouvellement éventuel de leur mandat pour la prochaine année. Yvon Pépin fait part de sa décision de ne pas solliciter un autre mandat lors de la prochaine assemblée générale.

## **9. Divers**

### **9.1 Accueil des nouveaux membres**

La présidente suggère que le conseil d'administration invite les nouveaux membres lors d'une activité d'accueil qui leur serait réservée et qui pourrait se tenir à la suite d'une réunion du conseil ou à un autre moment, possiblement deux fois l'an.

### **9.2 Fête de retrouvailles**

La secrétaire mentionne qu'il serait intéressant de remettre en branle l'organisation de la fête de retrouvailles qui était initialement prévue en septembre 2019, mais qui avait dû être annulée à cause de la grève des employés de soutien. Celle-ci devait alors être reprise au mois de mai 2020, mais la pandémie a empêché sa tenue jusqu'à maintenant. Elle suggère de s'informer des coûts auprès du Club de golf municipal de Saint-Lambert, qui aurait des installations pouvant convenir à la tenue d'un tel événement.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12 h 05.